

**Conférence de presse Présentation de l'étude de l'institut BAK de Bâle:  
"Comparaison internationale des prix et des facteurs de coûts dans le commerce  
de détail" du 26 septembre 2006**

## **Conclusion**

**Philippe Gaydoul, CEO Denner**

---

### ***Seul le texte prononcé fait foi***

La libéralisation, Mesdames et Messieurs, la libéralisation est la conclusion politico-économique la plus importante de cette étude, et c'est également notre revendication.

Nous les détaillants faisons toujours nos devoirs. Nous travaillons à améliorer notre efficacité, nous allégeons nos structures organisationnelles, et nous transmettons à nos consommateurs les avantages économiques que nous avons gagnés de la sorte, ainsi que les prix avantageux remportés de haute lutte. Nous contribuons à démanteler peu à peu l'îlot de cherté suisse.

Et nous avons un calendrier politico-économique clair pour continuer de faire baisser les prix au consommateur. Notre agenda ne se limite pas seulement à la libéralisation des possibilités d'approvisionnement internationales. Ce qu'il faut, c'est une politique suisse équilibrée et vouée à la libéralisation.

C'est pourquoi, nous exigeons:

**Premièrement: la libéralisation durable du commerce intérieur suisse.**

Ceci touche en premier lieu l'agriculture, ainsi que l'industrie énergétique. Et une régulation libérale du marché des produits est urgente dans tous les secteurs en général.

**Deuxièmement: le renforcement du libre-échange.**

Nous entendons par là une poursuite rapide des réformes agraires, l'introduction du principe du cassis de Dijon et la révision du droit des brevets. Par ailleurs, il faut

mettre un terme aux accords verticaux contre la concurrence en faveur d'une politique économique efficace.

**Troisièmement: un regroupement sensé des mesures**

Afin d'optimiser les coûts d'adaptation des acteurs du marché, nous revendiquons la coordination temporelle de l'introduction des mesures comme le principe du cassis de Dijon et la révision du droit des brevets dans le domaine des biens du commerce de détail. Il serait ainsi possible d'adapter les systèmes logistiques de manière économique aux nouvelles conditions cadres, et le climat concurrentiel serait par ailleurs dynamisé.

Mesdames et Messieurs, vous connaissez maintenant notre point de vue. Au nom de mes collègues, je vous remercie de votre attention et de la discussion animée qui suivra. Nous aimerions poursuivre ce dialogue avec vous. A cet effet, nos documents seront dorénavant disponibles en ligne sur [www.igdhs.ch](http://www.igdhs.ch).

Je vous souhaite une bonne journée.